

Jan Mille huit leue dix le Le Dix Neuf Du Mois D'avril  
 pardevant nous Maire de la Commune De Combiere soussigné est  
 comparu M.<sup>r</sup> alexandre Leon Luce Galard Brasac De Beaurieu  
 Chambellan De Sa Majesté L'Impératrice Reine lequel nous a déclaré  
 être dans l'intention d'exercer ses Droits Politiques dans cette  
 Commune ( ayant Déclaré n'avoir fait choix qu'expressément d'aucune  
autre Commune pour l'en même objet ) son Domicile de Droit se  
 trouvant au Montreuil près Paris, et celui de fait à la Com.<sup>m</sup> de quel  
 nous a requis que la présente Déclaration soit portée sur le registre  
 de la Com.<sup>m</sup> de Combiere, aux fins d'être portée sur le registre  
 civique de l'arrondissement d'Angoulême conformément au paragraphe  
 2 de l'art. 4 Du Décret Impérial Du 17 Janvier dernier et nous a  
 requis acte de la présente Déclaration et aligné avec nous  
 les jour mois et an sus dit.

Bourcier  
 Bourcier  
 Maire